



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires

Stage d'avocat-e à 100%

Votre mission

Le Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires (SCARPA) a pour mission d'aider toute personne créancière d'une pension alimentaire à recouvrer les prestations qui lui sont dues selon une décision judiciaire exécutoire, lorsque la personne débitrice en néglige le paiement. Le SCARPA a également pour mission de verser des avances de pensions lorsque les conditions légales sont remplies.

L'avocat-e-stagiaire a pour tâches de représenter le service aux nombreuses audiences civiles et pénales auxquelles il est régulièrement convoqué, de rédiger différentes écritures judiciaires ou actes de poursuites, de répondre aux questions juridiques qui se posent dans la gestion des dossiers en effectuant des recherches juridiques dans différents domaines du droit comme le droit administratif, pénal, civil et de la poursuite pour dettes et la faillite.

Votre profil

Formation : master en droit et certificat de spécialisation en matière d'avocature (ECAV) obtenus avant le début du stage.

Compétences : sens des responsabilités, de l'organisation et de la gestion des priorités. Parfaite maîtrise du français à l'oral et à l'écrit. Esprit d'analyse et de synthèse. Entregent. Maîtrise des outils informatiques usuels.

Durée du stage

Dès le 1^{er} septembre 2024, pour une durée déterminée de 6 mois.

Postulation

Votre dossier complet (CV, lettre de motivation, procès-verbaux d'examens universitaires et ECAV, certificats de travail, etc.) est à adresser au :

Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires
Direction
2, rue Arducius-de-Faucigny
1204 Genève